

CONSULTATION NATIONALE SUR LA MESURE STATISTIQUE DU TRAVAIL DES ENFANTS

**La Conférence internationale
des statisticiens du travail
(CIST) et développement de
normes statistiques**

Honoré Toro DJERMA

Spécialiste des statistiques du
travail – BIT/Dakar

Honoré Toro DJERMA – BIT/Dakar
djerma@ilo.org

Sommaire

- Introduction
- Développement des normes internationales en matière de statistiques du travail
 - Convention 160 sur les statistiques du travail
 - Recommandation 170 sur les statistiques du travail
 - Résolutions sur les statistiques du travail
 - Directives relatives aux statistiques du travail
 - Recueil de bonnes pratiques sur les statistiques du travail
- Conférences Internationales des Statisticiens du Travail (CIST) et normes statistiques
- 17ème CIST et 18ème CIST et le travail des enfants

Introduction (1/2)

- Les statistiques du travail jouent un rôle essentiel dans les efforts que déploient les Etats membres de l'OIT pour parvenir à procurer à tous un travail décent ainsi que l'appui qu'apporte le BIT à ces efforts
- Elles permettent d'accroître la compréhension de problèmes communs, d'expliquer les actions entreprises et de mobiliser l'intérêt

Introduction (2/2)

- Le Bureau de Statistique du BIT (STAT) travaille avec intégrité, indépendance et compétence professionnelle pour : (i) fournir aux différents utilisateurs, des statistiques pertinentes, fiables et à jour, (ii) développer des normes internationales dont l'objectif est de mieux mesurer les thèmes propres au travail et d'améliorer la comparabilité internationale, et (iii) aider les Etats membres à développer et améliorer leurs statistiques du travail sur la base des normes statistiques adoptées

Développement des normes internationales en matière de statistiques (1/4)

- La Convention 160 (C.160) sur les statistiques du travail donne :
 - La portée (couverture) des statistiques du travail
 - Les statistiques de base du travail
 - Les infrastructures statistiques
- La Recommandation 170 (R.170) sur les statistiques du travail fixe des principes et normes susceptibles d'orienter les politiques et les pratiques nationales dans le domaine couvert par les statistiques du travail (C.160)

Développement des normes internationales en matière de statistiques (2/4)

- Résolutions relatives aux statistiques du travail après la définition de leurs objectifs, donnent les directives par rapport à certains nombres d'aspects normatifs du thème examiné dont :
 - Concepts et définitions
 - Problèmes de mesure
 - Unités statistiques
 - Période de référence
 - Données requises
 - Sources des données

Développement des normes internationales en matière de statistiques (3/4)

- Résolutions (suite)
 - Collecte des données
 - Classification des données
 - Périodicité
 - Diffusion des données
- Directives relatives à un sujet du travail, indiquent comment le traiter
- Recueil de bonnes pratiques décrivent les bonnes utilisées dans le traitement d'un sujet donné.

Développement des normes internationales en matière de statistiques (4/4)

- La convention (n°160) et la recommandation (n° 170) sur les statistiques du travail, 1985, ainsi que les résolutions adoptées par les Conférences internationales des statisticiens du travail énoncent les normes internationales actuellement applicables aux statistiques du travail (Edition 2000).
- Elles sont un cadre de référence pour STAT mais aussi pour les Etats qui cherchent à développer progressivement un système national de statistiques du travail adapté à leur situation économique et sociale et à leurs ressources.

CIST et Normes statistiques (1/6)

- Sur la base des travaux préparatoires, les CIST adoptent des résolutions et des directives de bonnes pratiques relatives à des sujets importants liés aux statistiques du travail et nécessitant de meilleures compréhension approche et mesure communes
- Les CIST sont organisées par STAT sur autorisation du Conseil d'administration du Bureau international du Travail
- Les CIST se tiennent tous les quatre ans
- La dernière CIST, la 17ème s'est déroulée du 24 novembre au 3 décembre 2003

CIST et Normes statistiques (2/6)

17 résolutions ont été jusqu'ici adoptées par les CIST:

- Population active, emploi, chômage et sous-emploi
- Statistiques de l'emploi dans le secteur informel
- Mesure du sous-emploi et des situations d'emploi inadéquat
- Mesure du revenu lié à l'emploi
- Heures de travail
- Système intégré de statistiques des salaires
- Coût de la main d'œuvre

CIST et Normes statistiques (3/6)

- Statistiques des revenus et des dépenses des ménages
- Revenus et dépenses des ménages
- Indices des prix à la consommation
- Statistiques des lésions professionnelles résultant des accidents du travail
- Statistiques des conflits du travail : grèves, lock-out et autres actions de revendication
- Conventions collectives
- Sécurité sociale

CIST et Normes statistiques (4/6)

- Classification internationale type des professions (CITP-88)
- Activités futures concernant la classification internationale type des professions (CITP-88)
- Classification internationale d'après la situation dans la profession (CISP)



CIST et Normes statistiques (5/6)

- Directives approuvées par les CIST:
 - Directives concernant les absences prolongées au travail: leur traitement dans les statistiques de l'emploi, 16ème CIST, octobre 1998
 - Directives concernant les méthodes de diffusion des statistiques du travail, 16ème CIST
 - Directives concernant les incidences des dispositifs de promotion de l'emploi sur la mesure de l'emploi et du chômage, 14ème CIST, octobre-novembre 1987

CIST et Normes statistiques (6/6)

- Directives concernant une définition statistiques de l'emploi informel, 17ème CIST, novembre-décembre 2003
- Recueil de bonnes pratiques : Ex: intégration de la dimension de genre dans les statistiques du travail, 17ème CIST, novembre-décembre 2003



17ème et 18ème CIST et travail des enfants (1/2)

- La dernière CIST, la 17ème a examiné les questions relatives au travail des enfants dont la mesure du travail des enfants:
 - Méthodes actuelles de collecte des données
 - Enquêtes auprès des ménages sur le travail des enfants
 - Les initiatives de SIMPOC¹ pour faire face aux difficultés que posent les méthodes d'enquête auprès des ménages (instruments de collecte, diversité de techniques de collectes des données (pires formes)

1: Programme d'information statistique et de suivi sur le travail des enfants

Honore Ioro DJERMA, BIT/Dakar

17ème et 18ème CIST et travail des enfants (2/2)

- Initiatives pouvant permettre aussi d'élaborer des normes en vue de leur soumission à la 18ème CIST de décembre 2007, sur la mesure et la quantification du travail des enfants, et d'améliorer la comparabilité des données entre les pays, d'où cette rencontre, un élément du processus de préparation des normes statistiques sur le travail des enfants dont mon Collègue Frank de SIMPOC va nous entretenir maintenant.

Merci de votre aimable attention



Honoré Toro DJERMA, BIT/Dakar